

> ÉCHANGES

BÉATRICE FLEURY

Université Nancy 2
Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
Beatrice.Fleury@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
jacques.walter@univ-metz.fr

L'HISTOIRE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Résumé. — Robert Boure (2006, 2007) a retracé en deux volets certains jalons de l'histoire des sciences de l'information et de la communication. Dans le premier, il posait cette question : « À quoi peut donc bien servir l'histoire des sciences de l'information et de la communication ? ». Pour y répondre, il confrontait l'histoire des chercheurs, et celle, officielle, des instances ayant pour mission de la représenter. Dans le second, il revenait sur un aspect de cette histoire : son origine littéraire. Dans cette livraison, Roger Bautier, Pierre Delcambre, Bernard Miège et Stéphane Olivesi discutent les choix épistémologiques et méthodologiques de ce dernier, interrogeant autant la démarche conduite et ses fondements que la discipline elle-même.

Mots clés. — Sciences de l'information et de la communication, sciences humaines et sociales, discipline, histoire, épistémologie, institution, chercheurs.



B. Fleury, J. Walter

Comme le soulignent Roger Bautier, Pierre Delcambre, Bernard Miège et Stéphane Olivesi, les deux contributions de Robert Boure (*Questions de communication*, 10, 2006 ; 11, 2007) sur l'histoire des sciences de l'information et de la communication (sic) s'inscrivent dans un ensemble de travaux que ce chercheur conduit depuis plusieurs années. Le cadre et les modalités de ceux-ci sont emblématiques de la relation que plusieurs acteurs du domaine entretiennent avec la discipline. Commencés au sein d'un groupe – Théories et pratiques scientifiques (TPS) – dont les membres se sont retrouvés dans le cadre institutionnel que représente la société savante qui les rassemble (la Société française des sciences de l'information et de la communication, SFSIC), ils ont vu un prolongement éditorial (ouvrages, articles) dont ces deux contributions sont un élément. Pourquoi ce préambule ? Parce qu'on lit en cette démarche l'interaction entre une initiative personnelle – en phase avec une préoccupation commune (celle du groupe au sein duquel elle émerge) – et une légitimation collective à même d'en cautionner les visées. D'autant que les sic étant relativement récentes, elles sont plus enclines que d'autres disciplines en sciences humaines et sociales (SHS) à asseoir les interrogations épistémologiques sur ce qui s'apparenterait – ce que Robert Boure déclare d'ailleurs comme tel – à une « quête des origines », souvent marquée au coin du récit légendaire et téléologique, nécessairement établi *ex post* (ce qui d'ailleurs est une forme d'institution disciplinaire).

Au vu de ceci, éléments distinctifs et particularismes sont des dimensions dont ce chercheur tente de retracer les étapes. Aussi mêle-t-il des questionnements ayant trait aux acteurs engagés dans un mouvement, à la temporalité de celui-ci et à ses modes d'apparition (thèses, colloques, ouvrages). Ce qui pose, en arrière-plan, la question de savoir, au-delà des sic, ce qu'est une discipline. À bon droit, Jean-Louis Fabiani (2006 : 12-13) explique dans un bel ouvrage collectif – *Qu'est-ce qu'une discipline ?* (Boutier, Passeron, Revel, 2006) – qu'il convient de se méfier de l'illusion naturaliste. La notion de discipline juxtapose deux ordres historiques de réalité en tension : « Le premier est bien antérieur à la science moderne. Il comprend toutes les dimensions d'un rapport pédagogique mais désigne primitivement la relation vue à partir de l'élève, du *discipulus*, c'est-à-dire sous l'aspect de la réception des messages. La discipline ainsi entendue met l'élève au centre du système et organise le savoir à partir d'un objectif pédagogique. Plus qu'un sujet connaissant, ce sont les formes du contrôle pédagogique qui occupent ici une place centrale. Il s'agit de s'assurer de la réalité et de l'efficacité d'une autorité pédagogique en tant qu'elle s'exprime à travers une opération de communication. Le deuxième objet, central dans nos préoccupations depuis le XIX^e siècle, c'est l'organisation particulière au sein de laquelle se développent des savoirs modernes comme ensemble de pratiques codifiées et reconnues



valides par un collectif auto-délimité, l'activité scientifique se développant par rapport à une ligne de front ». La coexistence de ces deux pôles conduit inmanquablement à accorder de l'attention à des processus de stabilisation et reproduction, mais aussi à des processus d'innovation, non sans un aspect agonistique qui ne saurait se réduire à une lutte des places individuelles dans le champ académique. Ce qui revient à estimer qu'il faut mener une « enquête sur la hiérarchie des disciplines, qui est simultanément échelle sociale des effets symboliques propres à une discipline à un moment de l'histoire et échelle des savoirs propre à une épistémè entendue comme instance de régulation des rapports entre différentes formes de savoir à un moment donné de l'histoire » (Fabiani, 2006 : 19). Penser l'histoire des sic dépasse donc largement les antennes identitaires autocentrées ! Ce à quoi s'emploient d'ailleurs globalement les contributeurs.

Mais pourquoi provoquer un débat qui prendrait le risque de mettre à mal le projet d'objectivation à l'œuvre dans la démarche de Robert Boure ? Quelques éléments de réponse... Écrire l'histoire suppose d'opérer des choix, que ce soit par rapport à la chronologie, aux acteurs mis en exergue, aux contenus examinés. Cela contraint également à sélectionner, parmi les sources et archives à disposition, celles qui seraient les plus à même d'éclairer l'objet investi. D'où l'hypothèse – pour le moins classique quand il s'agit de traiter d'un travail s'inscrivant dans une approche historique – selon laquelle l'investigation résulte aussi d'un point de vue. Il peut donc être intéressant de placer ce point de vue au centre des « Échanges », d'autant que les données sur lesquelles Robert Boure fonde ses analyses sont suffisamment proches dans le temps pour que d'autres chercheurs se sentent concernés et expriment, eux aussi, un « avis » sur les questions et thèmes soulevés.

Ce sont ces considérations qui nous ont amenés à solliciter des chercheurs de générations différentes, travaillant sur des objets divers, tous engagés dans des lieux qui contribuent – et/ou ont contribué – à assurer la visibilité de la discipline, mais à des titres et degrés variables. D'ailleurs, chacun d'eux précise son parcours ou ce qui le rattache au sujet, Pierre Delcambre introduisant même les éléments biographiques le concernant par ces propos liminaires : « Fidèle à la position qui veut qu'un acteur social engagé dise "d'où il parle", signalons à notre sujet que [...] ». Et l'auteur de retracer tant ce qui a trait à son ancrage dans la discipline (thèse, réseaux d'appartenance) que ses préoccupations de recherche et d'enseignement. Quant à Bernard Miège, se présenter lui permet aussi de rectifier des erreurs qui seraient commises à son sujet. Aussi prévient-il : « Il est faux de me considérer comme l'un des fondateurs des sic, ce qui serait loin d'être déshonorant mais qui est peu conforme aux faits. [...] Personnellement, je dois à Robert Escarpit de m'avoir accordé toute sa



B. Fleury, J. Walter

confiance, ce qui était très estimable dans une période aussi troublée pour les nouvelles formations. Mais c'est seulement au début des années 80 que je commence à prendre part activement aux activités des instances nationales ». Quant à Stéphane Olivesi, il évoque – dans la première note de sa contribution – la fonction de directeur qu'il occupe à l'Institut de la communication (ICOM) de l'université Lyon 2, une structure placée au fondement d'une recherche qu'il mène actuellement et qui lui permet d'attester cette hypothèse : les configurations locales sont essentielles dans la formation d'une discipline. Pour sa part, Roger Bautier est plus discret sur sa trajectoire, mais sa contribution est placée sous le sceau du ralliement aux sic d'enseignants-chercheurs intéressés par la relation entre langage et communication. Finalement, et à son insu, Bernard Miège résume la position de chaque contributeur : « Je me suis interrogé non sur la légitimité de ma contribution éventuelle (après tout chaque membre de la section est fondé à témoigner de sa perception de l'histoire des sic au cours des 35 dernières années sous réserve évidemment de ne pas tenir son "vécu" comme un élément de preuve irréfutable et de marquer autant que possible une distance critique par rapport à lui) je me suis demandé selon quelle perspective je pouvais intervenir sans risquer de dériver vers quelque chose d'assimilable au "présentisme", justement dénoncé par l'auteur [Robert Boure] ».

Initialement, nous souhaitons qu'interviennent des chercheurs étrangers et/ou d'autres disciplines, afin qu'un regard extérieur soit posé sur ces travaux. Le fait que cela n'ait pu se concrétiser confirme, sans que pour autant il y ait eu intentionnalité dans les défections, ce que Stéphane Olivesi constate, à savoir que « la question du passé suscite l'intérêt, non pas des historiens des sciences, mais des acteurs de la discipline ». En revanche, figureront dans cette introduction les éléments de deux courtes contributions non publiées mais qui nous ont été adressées, celles de Daniel Jacobi et de Rémy Ponton¹ qui ont livré une réflexion de type épistémologique et qui éclaire le propos d'ensemble. C'est d'ailleurs la première phrase du texte de Daniel Jacobi qui donne son titre à la première partie de notre texte, « Qu'est-ce qui fait courir Robert Boure ? », celle-ci résumant un aspect de l'argumentation commune à l'ensemble des chercheurs de cette livraison. En filigrane, c'est la question de savoir ce que le chercheur fait aux sic qui est posée. Puis, sur cette base, dans une seconde partie, on pourra envisager ce que les contributeurs de

¹ D. Jacobi, professeur en sic à l'université d'Avignon et des pays du Vaucluse, et R. Ponton, professeur de sociologie à l'université Paris 8, ont chacun rédigé un texte discutant les positions de R. Boure. Le format court de ceux-ci ne permettant pas une publication, nous avons opté pour une prise en compte de leurs propos à l'intérieur de cette introduction. Nous les remercions d'avoir participé à ces « Échanges » et d'avoir accepté que leurs idées puissent figurer dans la présentation de ceux-ci.





L'histoire des sciences de l'information et de la communication

ces « Échanges » font à Robert Boure, eux qui suggèrent d'autres pistes d'analyse, à même d'enrichir et nuancer celles investies par le chercheur.

Plus globalement, nous interrogerons la notion même de discipline, spécifiquement quand il s'agit de désigner celle qui est au centre du débat. Car ne peut-on voir dans l'histoire de cette dernière une dimension performative – qui n'a cessé de guider certains des acteurs engagés dans des actions de type institutionnel – et qui n'a pas été sans conséquences sur les problèmes d'identité (sociale, professionnelle, institutionnelle) souvent relevés ? Les chercheurs doivent donc gérer deux aspects. Un premier qui consiste à « faire avec » un acte de naissance qui est aussi une gageure, dans le sens où celui-ci tentait de rassembler des connaissances et méthodes (et donc de s'ériger en sciences) axées sur des domaines différents, les uns en lien avec l'information (par exemple la documentation, bibliologie, bibliothéconomie...), les autres avec la communication (tels les médias et la culture)². Un second qui relève de l'expérience acquise au sein d'un groupe scientifique progressivement constitué, avec des outils, des concepts, des notions et « arts de faire » (Miège, Pailliar, 2007 : 281) qui, sans lui être propres, s'ajustent néanmoins et tentent de répondre à des interrogations spécifiques. On le constate, les problèmes excèdent la seule discipline, d'autant qu'ils font face à une contradiction entre délimitation territoriale et adaptation aux domaines de recherche en SHS³.

« Qu'est-ce qui fait courir Robert Boure ? »

Daniel Jacobi pose en des termes quelque peu provocateurs l'interrogation qui a inspiré le titre de cette partie ; il le fait à partir d'une personnalisation du chantier dans lequel s'est lancé le chercheur. La

² À ce sujet, B. Miège explique que, lors du premier congrès de la SFSIC à Compiègne, en 1978, les chercheurs réunis avaient encore « beaucoup de mal à se parler tant les points de vue rest[aient] éloignés ». D'où l'exigence que représente « une co-construction tant socio-culturelle que cognitive-épistémologique » qui a pu se traduire par l'émergence de « conflits parfois aigus (comme ce fut le cas au sein des deux principales composantes de la 71^e section du CNU au cours des années 80) ».

³ Dans l'ouvrage dirigé par S. Olivesi (2007), on peut lire un exemple de cette contradiction entre territoire et approches disciplinaires. H. Cardy (2007 : 306) y consacre un paragraphe au Conseil national des universités (CNU) dont elle note l'importance, cette instance permettant « d'apporter une réponse officielle à la délicate question de la délimitation du territoire disciplinaire et, par extension, à celle de l'identité de la discipline ». Après avoir listé, dans un encadré, les éléments relatifs à ce territoire, elle commente : « Cette délimitation territoriale n'a pas vocation à être immuable. Pragmatique, elle ne s'adosse à aucune essence de la discipline. Elle vise au contraire à s'adapter progressivement au fil de ses relations avec les autres disciplines universitaires » (*ibid.* : 307).





B. Fleury, J. Walter

réponse qu'il esquisse est tout aussi provocatrice puisqu'il se demande « si le but ultime de cette course ne serait pas une sorte d'entreprise têtue, comme pour, malgré elle, faire émerger une conscience théorique au sein d'une communauté molle et dispersée ». Mais le chercheur d'ajouter que « l'entreprise de Robert Bourre est plus ambitieuse qu'il n'y paraît : elle s'inscrit dans un contexte d'interrogation de la place des SHS dans la communauté scientifique et de la recherche de sa scientificité par comparaison avec les sciences dures ». C'est d'ailleurs sur ce versant que Stéphane Olivesi place d'emblée son interpellation : « Pourquoi avoir engagé maintenant ce chantier historique ? ». Succède à cette question liminaire une série d'autres sur le risque qu'encourt une telle démarche, au vu de la relative jeunesse de la discipline, du problème récurrent de son identité qui peut, en cette occasion encore, prendre le pas sur des préoccupations différentes. Stéphane Olivesi précise que l'intérêt pour cette histoire, dès lors que celui-ci est le fait d'acteurs du champ, « n'est pas d'ordre purement cognitif ». S'ajoutent plusieurs considérations. Nous en retiendrons une, celle de la place du chercheur en SIC dans les SHS qui peut se retrouver en butte à « des collègues malveillants, appartenant à d'autres disciplines, qui ne manqueront pas de lui rappeler – ou de lui suggérer – sa basse extraction épistémique, voire de le cantonner aux tâches subalternes du communicant de service, niant par la même occasion sa qualité de chercheur ». Et que n'a-t-on dit des enseignants en techniques d'expression ? Risquons un commentaire en lien avec la dimension pédagogique et la professionnalisation de la communication (Walter, 1995). L'un des objectifs des formations en information-communication étant de préparer des étudiants à être opérationnels au sein d'entreprises et d'organisations, les préoccupations de ces derniers sont moins d'ordre scientifique que directement pratique. Deux caractères dont on pourrait espérer qu'ils ne s'excluent pas, mais qui se voient souvent opposés par les étudiants eux-mêmes. Ajoutons qu'il faudrait s'interroger plus avant sur cette partition, car c'est oublier qu'une part du savoir ou des méthodes, réputée « savante », provient de professionnels extra-universitaires (e.g. l'école de Chicago s'est nourrie des pratiques de journalistes ou de travailleurs sociaux). En tout état de cause, l'enseignant-chercheur de ces filières est donc un être bicéphale, ses recherches pouvant être éloignées de l'enseignement qu'il dispense et la rupture épistémologique avec la sphère des professionnels de la communication, souvent revendiquée, tenant lieu de ligne de démarcation pour institutionnaliser un collectif de chercheurs. D'où cette question de l'identité revenant comme un leitmotiv dans nombre d'écrits ou discours, qui n'est pas seulement fonction de la genèse de la discipline mais de son hiatus constitutif.

En revanche, si l'on regarde du côté d'autres disciplines, on ne peut que constater le contraste entre les travaux que celles-ci consacrent à leur



histoire et ceux que les sic produisent. Un exemple : quand les historiens traitent d'historiographie, ils reviennent, certes, sur des éléments relatifs à la création de la discipline, mais aussi sur les controverses, les mouvements, les points de vue qui, souvent, les divisent. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à se référer à l'actualité éditoriale, notamment avec cet ouvrage de Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, publié une première fois en 1999, et réédité en 2007, *Les courants historiques en France (XIX^e siècle-XX^e siècle)*. On y suit à la fois les transformations de la profession et celles de la discipline, ce à travers les grandes figures, les courants de pensée, les chapelles et les débats. Or, ce questionnement se révèle à distance de celui des chercheurs en sic dont Stéphane Olivesi constate « l'incompréhension mutuelle, [l']absence de dénominateur commun, [l']hétérogénéité dans les manières de concevoir l'enseignement et la recherche ». Aussi peut-on comprendre que cette configuration se révèle être un terreau propice aux « tentatives d'appropriation ». Ce qui expliquerait, selon l'auteur, la prudence dont fait preuve Robert Boure dans ses deux contributions et qui consiste à chercher « à neutraliser les préjugés [plus] qu'à avancer des éléments de nature à répondre à ces inquiétudes « existentielles » dont certains témoignages laissent supposer qu'elles sont largement répandues tout en faisant l'objet de dénégations répétées ».

Si c'est à l'aune du présent d'un groupe de chercheurs et de ses incertitudes que Stéphane Olivesi tente de comprendre la démarche de Robert Boure, c'est à l'évaluation de l'engagement de ce dernier dans un projet scientifique rigoureux que Pierre Delcambre s'emploie. Plus précisément, il discute le profit d'une démarche se voulant à distance de toute vulgate réductrice où la discipline ne serait envisagée que selon le cadrage intellectuel qu'en proposerait une poignée de chercheurs (voir les pages consacrées à Yves Winkin et Daniel Bougnoux⁴). C'est donc du côté de l'échange théorique et méthodologique que se place Pierre Delcambre. Ainsi revient-il sur certains choix ou non-choix de Robert Boure, notamment quant aux catégories convoquées, dont celles d'« histoire spontanée » et d'« histoire officielle ». À cette occasion, il prend au mot les critiques de Robert Boure sur les dangers que représentent l'une et/ou l'autre, et les applique à la démarche de ce dernier. Aussi suggère-t-il, sans pour autant le dire en ces termes, que Robert Boure façonne également une façon de dire et d'incarner la discipline, par exemple lorsqu'il fait

⁴ J.-L. Fabiani (2006 : 25) relève que « des projets de discipline naissent chaque jour : on peut évoquer l'émergence récente de la médiologie de Régis Debray, qui entend s'inscrire dans un espace institutionnel déjà fortement balisé par les sciences de l'information et de la communication et par la sémiologie, et qui, semble-t-il, ne réussit pas à établir une niche universitaire, bien que quelques chercheurs institutionnels puissent graver à l'occasion autour des propositions du fondateur ».



B. Fleury, J. Walter

appel à certains auteurs et non à d'autres pour traiter de la discipline dans des ouvrages collectifs. Pierre Delcambre en arrive donc à cette hypothèse : « Avec les histoires spontanées et l'Histoire officielle, nous sommes en présence de deux catégories dont l'apport heuristique est faible. En revanche, leur rôle discursif est grand car, dans une polémique, elles jouent le rôle de "répulsifs", permettant ainsi d'installer une bonne pratique ».

Comme Stéphane Olivesi, Pierre Delcambre pose cette question : « Pourquoi se pencher avec autant de ferveur sur les origines ? ». Et de donner un amical coup de griffe à Robert Boure qui formule l'hypothèse selon laquelle le 7^e congrès de la SFSIC, en 1990, constitue « un tournant important dans la construction de pans de l'histoire officielle », alors qu'il ne s'agit pas là d'un événement marquant des origines. En résulte le constat selon lequel la chronologie est un aspect important à interroger. À condition toutefois de ne pas en rester à une analyse interne qui, selon Pierre Delcambre, répond mal « aux rythmes de développement d'une discipline ». Ce qui suppose de prendre en compte autant les facteurs générationnels que ceux en lien avec le corps auquel appartiennent les enseignants-chercheurs, sachant que des transformations se sont opérées « au sein d'une communauté faite de collectifs, marquée par la cooptation intergénérationnelle ». D'où une suggestion : « Combiner l'analyse des mouvements de création de postes avec celle du remplacement générationnel permettrait vraisemblablement de dégager des phases observables dans la vie des organisations collectives et des instances représentatives de la discipline ».

Contrairement à Stéphane Olivesi et Pierre Delcambre, Bernard Miège et Roger Bautier ne s'interrogent pas sur le sens de la démarche de Robert Boure. D'ailleurs, au détour de son argumentation, Bernard Miège évoque l'aide que lui-même a apportée au chercheur lorsqu'il tentait d'établir la liste des thèses soutenues. Avec une conclusion consistant à souligner l'intérêt de faire appel à la mémoire individuelle. C'est donc de l'intérieur que ce chercheur se propose d'intervenir dans le débat, avec cette précision néanmoins : « Marquant mon accord avec ce "projet" [...], je vais m'efforcer d'en évaluer la réalisation actuelle comme les objectifs qui lui sont assignés ». Il se s'agira pas pour lui de discuter les présupposés et/ou les méthodes, mais d'accompagner le projet, comme il l'avait déjà fait, c'est-à-dire en s'inscrivant « dans la voie qu[e Robert Boure] avait tracée », et en apportant « si besoin des compléments, des questionnements ou tout simplement des éléments d'information à [sa] disposition ». Avant cela, il dresse une grille de lecture du projet selon quatre visées et/ou spécificités : il intéresse « nos "contemporains en discipline" » ; il est enraciné « non seulement sur le temps long, mais dans son contexte de production » ; il met en avant « autant des méthodes historiographiques



que de la réflexivité », il engage des travaux scientifiques associant éléments d'ordre empirique et réflexion théorique. Une grille croisant celle de Daniel Jacobi qui voit dans les recherches conduites « une mesure en trois temps », avec une dimension empirique, le traitement de problèmes épistémologiques et une démarche introspective, « c'est-à-dire au sein de [la] communauté scientifique d'appartenance ». Quant à Roger Bautier, il écrit sans fard « laisser à d'autres le soin de revenir peut-être sur les aspects méthodologiques et sur les résultats fournis », préférant s'attacher à prolonger le propos de Robert Boure « en reprenant les cheminements qu'il a dessinés ». Une option toutefois introduite par ce constat : Robert Boure a mis au jour « des éléments de connaissance que ses lecteurs ne pouvaient pas acquérir eux-mêmes facilement, soit qu'ils aient été empêchés par la lourdeur de la tâche à accomplir, soit qu'ils aient préféré n'en rien savoir, pour des raisons diverses, institutionnelles ou personnelles ».

On le voit, à la question « Qu'est-ce qui fait courir Robert Boure ? », les réponses sont fonction du lien – personnel pour partie – que les contributeurs entretiennent avec le chercheur, mais plus largement aussi, de celui qui les rattache à l'institutionnalisation de la discipline. Ce, non seulement d'un point de vue générationnel, mais aussi selon l'engagement de chacun dans ce mouvement et avec des effets sur l'interprétation qui est donnée de ce que peut être une approche historique dans le court terme (sachant pourtant que, par exemple, si l'on s'intéresse aux relations publiques, on remontera à la fin du XIX^e siècle ; ou que si l'on se penche sur la rhétorique, on remontera à l'Antiquité !). Ce contraste se répercute sur les propositions formulées par les uns et les autres pour voir amplifiée la démarche initiée par Robert Boure. Avec une idée partagée néanmoins : la recherche de celui-ci peut conduire à une illusion contre laquelle il faut se prémunir, et qui consisterait à voir se dérouler une histoire linéaire dont on négligerait accidents de parcours et ruptures.

Propositions à Robert Boure...

C'est précisément ce risque qu'évoque Rémy Ponton. Selon lui, « le concept d'institutionnalisation serait trompeur s'il faisait penser à une évolution qui, une fois passée le cap critique des débuts, aurait un caractère linéaire ». Pour en attester, il précise que, « dans les sic, [il y a], d'une génération à l'autre, des décalages de points de vue et de centres d'intérêt, des renouvellements de paradigmes et, à l'intérieur d'une même génération, des polarités voire des divergences qui paraissent une menace pour l'unité du domaine tout en introduisant l'inventivité qui trouve à s'exprimer ». Au passage et en suivant Jean-Claude Passeron (1991), notons que « les sciences sociales ne peuvent pas être définies à partir



B. Fleury, J. Walter

de la notion de paradigme dans la mesure où elles n'ont jamais atteint un niveau de consensus suffisant entre les membres liés entre eux par un objet de savoir commun » (Fabiani, 2006 : 21-22). Contre ce risque, plusieurs solutions, du reste souvent suivies par Robert Boure : procéder à l'examen comparatif des méthodes et terrains d'études des sic ; envisager, en se fondant sur des trajectoires, quelles ont été les « stratégies de reconversion » de certaines personnalités, « par déplacement d'une discipline, d'un terrain d'étude ou d'une institution à une autre ». Autant de pistes qui mettent en présence « de ce qui engendre l'hétérogénéité, le caractère « mosaïque » interne de cette discipline ». Cependant, selon Rémy Ponton, « il serait intéressant de compléter la méthode d'analyse documentaire de Robert Boure, avec le recueil d'informations par des entretiens approfondis, orientés par des hypothèses, et par la diffusion d'un questionnaire dans le milieu professionnel des sic ». Une piste vis-à-vis de laquelle Daniel Jacobi se dit, pour sa part, réservé, lui qui considère que les témoignages complexifient l'analyse : « La mémoire des acteurs et leurs souvenirs personnels construisent un terreau subjectif où chacun brode sa propre trame d'une histoire sauvage nécessairement partielle et toujours partielle. Le chercheur qui explore les matériaux de ce corpus, auquel lui-même participe et contribue, a évidemment du mal à l'explorer objectivement. Et il est même soupçonné ou accusé d'en faire une lecture trop orientée par ses propres convictions ».

Mais qu'il s'agisse de recourir à l'examen des archives ou à la mémoire de plusieurs acteurs du champ, un maître mot inspire l'ensemble des contributions : la complexité. Que celle-ci concerne la définition de l'objet ou qu'elle s'attache aux outils convoqués pour l'étudier, chacun des contributeurs s'accorde à débusquer ce qui pourrait avec profit permettre l'amplification de l'analyse proposée. Parmi un ensemble de suggestions, Pierre Delcambre évoque ces « éléments historiques complexes qui ont émaillé l'histoire de l'institutionnalisation des sic ». Ainsi en est-il des « rapports entre l'État et cette néo-discipline, et le développement progressif des recherches sur les technologies de l'information et de la communication. Et ce, dans une période de montée en puissance des questions technologiques pour les États et les industriels, et donc de leur réflexion sur de nouveaux thèmes de recherche ». De même pour la prise en compte de « la poussée des néo-entrants qui produisent et cherchent à développer des espaces de production et de reconnaissance ».

Si cette dimension concerne une large configuration, il en est une autre – locale – qui, pour Stéphane Olivesi, est déterminante : « L'histoire des sic ne doit pas être uniquement écrite à partir d'un ou plusieurs points de vue nationaux, fondés sur des sources officielles, mais doit recourir à des monographies sur les lieux d'enseignement et de recherche, même les plus périphériques, qui ont présidé à son institutionnalisation ». Une



perspective à distance d'une vision institutionnelle portée à examiner le rôle de « pères fondateurs », mais en lien avec des attentes sociales déterminés par « le développement local de lieux d'enseignement » dont Stéphane Olivesi précise qu'ils le sont plus que par la recherche. Et si l'on croise cette hypothèse avec l'interrogation de Pierre Delcambre sur ce que signifie « être membre d'une discipline », on en vient à l'obligation de toujours resituer temporellement les contours et caractéristiques de la discipline étudiée, et à mettre en perspective l'univers de référence que celle-ci construit et le rapport que ses membres (Robert Boure parle de « ressortissant », ce que d'ailleurs Pierre Delcambre analyse) entretiennent à elle. À ce sujet, soulignons la justesse de la formule utilisée par Pierre Delcambre – « un entre-soi disciplinaire » – qui revient à envisager la discipline comme un construit social dont il faut rétablir l'épaisseur. D'autant que l'objectif de Robert Boure est clair : il s'attache aux processus par lesquels une discipline s'institutionnalise. Il n'étudie donc ni un champ, ni une science, et ne peut, par conséquent, « exclusivement poser le problème en termes de domination symbolique et/ou de luttes ».

Outre la construction sociale à laquelle se réfère « l'entre-soi », il suggère aussi que cet aspect se façonne sur un territoire dont les limites se dessinent tant au gré du positionnement d'un ensemble de disciplines, qu'à celui des formations dispensées dans les établissements universitaires, ce qui conduit à penser en terme d'agencement disciplinaire ou de convention. Deux points à envisager selon le lien qui les unit, Bernard Miège prévenant que « le projet d'une histoire scientifique des sic doit, à partir d'une période donnée [...], se positionner sur l'un et l'autre plan, en se donnant pour tâche de les articuler et d'en mettre en évidence les interactions ». Robert Bautier synthétise ceci par la proposition d'élargir doublement – en synchronie et en diachronie – l'angle adopté par Robert Boure. Sur le plan synchronique, il considère que l'institutionnalisation des sic doit être analysée en tenant compte, d'une part, des rapports ambivalents entretenus avec l'enseignement des techniques d'expression, en formation initiale et en formation continue ; d'autre part, avec la recherche en linguistique et, notamment, en sociologie du langage et en linguistique informatique. Sur le plan de la diachronie, il lui semble qu'il n'est pas déraisonnable de considérer que les sic sont nécessairement liées à une histoire fort longue, d'abord celle de la rhétorique, puis celle de la réflexion sur la presse et les médias (ce qui ne se réduit pas seulement à l'origine littéraire de ces sciences). Aussi suggère-t-il qu'il serait utile de regarder le passé très récent en examinant l'éventualité de l'intégration des sic dans une super-science naturelle qui serait la « science des réseaux ».

Mais qui dit territoire, dit délimitation de celui-ci. Or, cette opération qui pourrait conduire à une discussion sur les frontières (poreuses ? étanches ? floues ? productives ?...) se révèle particulièrement périlleuse, surtout



B. Fleury, J. Walter

lorsqu'on se veut un lieu interdisciplinaire ou transdisciplinaire et que cette revendication fonctionnerait comme signe distinctif d'immatriculation dans les SHS (sans compter avec le succès du syntagme « société de l'information » qui renforce chez certains la prétention à maîtriser un savoir total). Une anecdote évoquée par Bernard Miège est significative. Ce dernier raconte qu'en 1985, le terme « périmètre » a été lancé par un membre du CNU « habitué des mots d'esprit, à l'issue de longs débats pas toujours clairs et alors conflictuels ». Un terme qui, selon Bernard Miège, est « à l'origine de bien des simplifications, et toujours la cause de méconnaissances et d'incompréhensions ». Et ce dernier d'ajouter que les textes successifs rédigés par les membres du CNU ont été élaborés au prix de « patientes négociations ». Il n'est qu'à lire le texte⁵ que rappelle ce dernier pour s'en convaincre : « Est donc du ressort de la 71^e section l'étude des processus d'information et de communication relevant d'actions contextualisées, finalisées, prenant appui sur des techniques, sur des dispositifs, et participant des médiations sociales et culturelles. Sont également pris en compte les travaux développant une approche communicationnelle de phénomènes non communicationnels ». Bernard Miège dit de la rédaction de ce texte qu'elle est « assez contournée », comme l'est celle de « tout texte à visée normative » et, ajouterons-nous, avec l'objectif, plus ou moins explicite, de standardiser les savoirs disciplinaires. Effectivement. Mais ne peut-on s'interroger aussi, dès lors que le type de recherche auquel ce contenu fait référence couvre des domaines élargis, sur le fait que des non-qualifications de chercheurs aient pu, certaines années, être prononcées, au motif que leurs travaux ne marquaient pas suffisamment leur ancrage en SIC ?

Pour autant, la question du bornage demeure une question importante dont Robert Boure a surtout retracé les spécificités à partir de la littérature. On l'a dit, Robert Bautier propose d'élargir les termes de l'analyse, notamment en tenant compte des relations entre SIC et linguistique, plus particulièrement la sociologie du langage. Un questionnaire de cet ordre a été mené par l'Association des sciences du langage (ASL), avec une journée d'étude *Sciences du langage et sciences de l'homme*, organisée à Paris, à l'École nationale supérieure, le 10 décembre 2005. Alice Krieg-Planque (2007) en rend compte dans une contribution parue dans un ouvrage collectif. C'est surtout à l'angle institutionnel que celle-ci s'attache quand bien même fait-elle référence à certaines pratiques de

⁵ B. Miège précise que le texte auquel il fait référence date de 1993, qu'il a été repris en 1999 puis en 2005, et que, par ailleurs, il s'appuie sur des points déjà présents en 1985. Des précisions qui contredisent quelque peu le commentaire d'H. Cardy (voir note 2 du présent texte) sur une délimitation territoriale que le CNU ajusterait aux évolutions des SIC et de leur relations aux autres disciplines...



recherche. Dans les « récits de fondation (observables dans les manuels et dans les enseignements des «fondamentaux» par exemple) », elle constate des références communes entre sic et sciences du langage (SDL), les premières, « s'origin[ant] en partie chez des auteurs et dans des travaux que les SDL elles aussi reconnaissent comme des figures majeures », avec cette précision « le Jakobson des linguistes n'est pas celui que l'on fréquente en sciences de l'information et de la communication » (Krieg-Planque, 2007 : 104). Revenant sur les créations de diplômes à partir de 1977, elle souligne cependant que « les sic ne garantissent qu'une place très périphérique aux SDL » (*ibid.* : 105). Faisant référence, comme Bernard Miège, au texte du CNU de 1993, mais à propos d'un passage traitant explicitement du domaine linguistique⁶, elle note que, dans un cadre qui est celui d'une perspective de recrutement, l'accueil fait aux linguistes concerne un domaine circonscrit : l'informatique, les technologies, les sciences de l'ingénieur, les finalités opérationnelles de traitement de l'information. Évoquant un rapport rédigé la même année par le Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), elle constate, là encore, un écart d'interprétation entre des problématiques de recherche pourtant communes aux sic et aux SDL telle la question des significations. Alice Krieg-Planque (2007 : 107) en conclut que « l'institutionnalisation des sic se produit dans un rapport aux SDL, et non pas dans l'indépendance ou l'ignorance à l'égard de celles-ci. Mais ce rapport laisse les SDL et ses points de vue (aussi divers soient-ils) dans une situation fragile, qui rappelle que les positions et les objets ne sont, dans les institutions, jamais offertes mais toujours à défendre ». L'ensemble de la démonstration qui suit est éclairante par rapport au sujet : elle retrace le rôle de certains acteurs et de divers moyens de diffusion, dont les revues, dans les liens entre sic et SDL. Une réflexion du même type pourrait d'ailleurs être menée sur la liaison avec l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire, la science politique, sociologie, etc.

Or, cette question des revues, sur laquelle se penche – notamment – Alice Krieg-Planque, est un point aveugle de l'échange autour des deux textes de Robert Boure. Si les contributeurs commentent l'analyse que ce chercheur fait du rôle que les ouvrages de Daniel Bougnoux (e.g. 1992, 1993) et d'Yves Winkin (e.g. 1981, 2003) ont pu jouer dans le formatage intellectuel de la discipline, ils restent discrets sur la place des revues. Pourtant, celles-ci constituent aussi un pan important du formatage disciplinaire tant par

⁶ « La 71^e section peut considérer de sa compétence certains travaux à caractère linguistique, psycho-linguistique, sémiotique, socio-linguistique, si l'objet principal de l'étude porte sur le fonctionnement d'un processus de communication, ou sur l'extraction et la représentation de connaissances en vue de la conception de systèmes d'information ».



B. Fleury, J. Walter

les sujets et objets qui y sont traités que par les chercheurs sollicités. Dans une précédente contribution, Stéphane Olivesi (2005) revenait sur les arguments avancés par les lecteurs d'un article que lui-même avait soumis à une revue. L'analyse de ceux-ci lui permettait de montrer de quels présupposés scientifiques le recours au terrain était emblématique. Mais elle le conduisait aussi à évoquer un aspect des motivations inhérentes à l'évaluation : « Pour paraphraser Pierre Bourdieu, on pourrait dire que les évaluateurs s'évaluent eux-mêmes par les évaluations qu'ils opèrent et qui les conduisent à mobiliser des catégories qui disent, à leur insu, leur propre conditionnement épistémologique, véritable inconscient impliqué dans cette activité » (Olivesi, 2005 : 173). Aussi peut-on suggérer qu'une étude approfondie des choix opérés par les revues pourrait avec profit aider à comprendre comment se déploie, au sein de la discipline, la mise en visibilité de certains chercheurs ou groupes de chercheurs.

Conclusion

On l'aura compris, impossible d'échapper à l'histoire des disciplines. Et ce chantier pose d'immenses questions qui ne relèvent pas seulement de l'empirie (corpus, terrain, etc.), mais bien de l'élaboration théorique et méthodologique dont on ne prend peut-être pas toute la mesure des avancées dans des travaux récents. Ceci étant, avec Jean-Louis Fabiani (2006 : 28), on peut considérer que les *sic* sont loin d'être un hapax dans les *shs* : « Une des caractéristiques des sciences sociales est en effet la longueur des phases "pré-paradigmatiques" au sens que Kuhn [1970] donnait à l'expression : on peut aussi être amené à penser que les sciences de la société offrent à l'observateur le paradoxe de présenter conjointement : 1) les aspects du maintien prolongé dans une phase prédisciplinaire, perceptible à travers l'intensité des mobilisations idéologiques, la survivance des formes "salonnières" de sociabilité et la réitération des discours de fondation ; et : 2) l'apparence d'une hyper-institutionnalisation, remarquable dans le fait que les rites d'institution sont régulièrement "surjoués" ». Les preuves sont faciles à donner : il suffit d'analyser les attendus des congrès de la *SFSIC*, de dresser le bilan du fonctionnement des sessions du *CNU* sous l'angle des qualifications aux fonctions de maître de conférences ou de professeur. Mais il est vrai aussi qu'il faut composer avec l'« image » des *sic* dans le paysage des *shs*. Les *sic* ne sont-elles pas un espace privilégié où se manifeste une tendance forte et productive heuristiquement dans les *shs* contemporaines, soit l'hybridation qui déjoue les découpages hérités d'une approche structuralo-fonctionnaliste des disciplines ? Citons une fois encore Jean-Louis Fabiani (*ibid.*) s'intéressant au « programme des sciences sociales » : pour lui, « les disciplines avortées ou les disciplines qui sont liées à des pratiques sociales plutôt qu'à des corps de savoir constituent d'excellents



sujets de réflexion : les sciences de la communication, par exemple, sont définies par l'existence de formes diverses et évolutives de technologies qui permettent de l'émission et la réception de messages mais ne donnent pas lieu au couplage d'un objet, d'une méthode et d'une communauté. Elles offrent l'exemple d'une institutionnalisation indépendante de l'émergence d'une matrice disciplinaire, fût-ce au sens le plus faible de la notion développée par Thomas Kuhn ». Au lecteur d'apprécier... et de réagir.

Références

- Bougnoux D., 1992, *La communication par la bande. Introduction aux sciences de l'information et de la communication*, Paris, Éd. La Découverte.
- éd., 1993, *Sciences de l'information et de la communication*, Paris, Larousse.
- Boure R., 2006, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité (1) », *Questions de communication*, 10, pp. 277-295.
- 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (2). Le cas des origines littéraires des sic », *Questions de communication*, 11, pp. 257-287.
- Boutier J., Passeron J.-Cl., Revel J., dirs, 2006, *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Cardy H., 2007, « Les institutions de la recherche en SIC », pp. 305-323, in : Olivesi S., dir., *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Delacroix Chr., Dosse Fr., Garcia P., 1999, *Les courants historiques en France (XIX^e siècle-XX^e siècle)*, Paris, A. Colin, 2007.
- Fabiani J.-L., 2006, « À quoi sert la notion de discipline ? », pp. 11-34, in : Boutier J., Passeron J.-Cl., Revel J., dirs, *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éd. de École des hautes études en sciences sociales.
- Krieg-Planque A., 2007, « "Sciences du langage" et "Sciences de l'information et de la communication" : entre reconnaissances et ignorances, entre distanciations et appropriations », pp. 103-119, in : Neveu Fr., Pétilion S., dirs, *Sciences du langage et sciences de l'homme*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Kuhn T. S., 1970, *La structure des révolutions scientifiques*, 2^e éd. augm., trad. de l'américain par L. Meyer, Paris, Flammarion, 1972.
- Miège B., Pailliant I., 2007, « La recherche en information et communication comme Praxis », pp. 281-302, in : Olivesi S., dir., *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Olivesi S., 2005, « Le terrain : une mythologie scientifique », *Questions de communication*, 7, pp. 161-183.
- Passeron J.-Cl., 1991, *Le raisonnement sociologique. L'espace non popérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.



B. Fleury, J. Walter

Walter J., 1995, *Directeur de communication. Les avatars d'un modèle professionnel*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Winkin Y., éd., 1981, *La nouvelle communication*, Paris, Éd. Le Seuil.

— 2003, *La communication n'est pas une marchandise. Résister à l'agenda de Bologne*, Bruxelles, Éd. Labor/Espaces de libertés.

